RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-103118

Département(s) de publication : **06**
Annonce n° **26-103118**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : PRESTATIONS DE DIAGNOSTICS DU PATRIMOINE VEGETAL (DIAGNOSTIC PHYTOSANITAIRE ET DIAGNOSTIC DE TENUE MECANIQUE) POUR LES BESOINS DE LA COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

Description : PRESTATIONS DE DIAGNOSTICS DU PATRIMOINE VEGETAL (DIAGNOSTIC PHYTOSANITAIRE ET DIAGNOSTIC DE TENUE MECANIQUE) POUR LES BESOINS DE LA COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

Identifiant de la procédure : da97efec-20bb-4837-ac07-1f41ac529958

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : CAGNES-SUR-MER

Code postal : 06800

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : PRESTATIONS DE DIAGNOSTICS DU PATRIMOINE VEGETAL (DIAGNOSTIC PHYTOSANITAIRE ET DIAGNOSTIC DE TENUE MECANIQUE) POUR LES BESOINS DE LA COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

Description : PRESTATIONS DE DIAGNOSTICS DU PATRIMOINE VEGETAL (DIAGNOSTIC PHYTOSANITAIRE ET DIAGNOSTIC DE TENUE MECANIQUE) POUR LES BESOINS DE LA COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

Identifiant interne : 2026AOM018

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : CAGNES SUR MER

Code postal : 06800

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 4 **An**

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 800,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : PRIX

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE

Description : QUALITÉ

Critère :

Type : Qualité

Nom : DEVELOPPEMENT DURABLE

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : VOIR RC

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux

articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Section 6 - Résultats

6.1 **Résultat – Identifiants des lots** : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 **Informations statistiques**

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Numéro d'enregistrement : 21060027600013

Adresse postale : Hôtel de Ville BP 79

Ville : Cagnes sur Mer

Code postal : 06800

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : h.dejacger@cagnes.fr

Téléphone : +33 493221900

Adresse internet : https://www.marches-securises.fr

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : http://www.cagnes-sur-mer.fr/

Profil de l'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville : NICE

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 **Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis : cc381c04-6315-494d-aaa9-8281cc816672 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/10/2026 à 09:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 **Informations relatives à la publication**

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2026